



**Bureau communautaire  
Mardi 28 Novembre 2023**

**DECISION DE BUREAU**

**Nombre de membres du bureau : 11**

**Nombre de présents : 8**

**Nombre de votants : 8**

**Présents :** M. Claude REVEL, M. Francis BARDEAU, Mme Marie PASSIEUX, M. Claude VALERO, Mme Isabelle SILHOL, M. Bernard COSTE, M. Olivier BRUN, M. Olivier BERNARDI.

**Absents :** M. Gérald VALENTINI, Mme Myriam GAIRAUD, M. Joseph RODRIGUEZ.

**Rapporteur :** M. Claude REVEL.

**Eau et assainissement – Marché n°2022-16 pour la construction des futurs locaux de la régie intercommunale de l'eau**

Par délibération prise en séance du 29 Aout 2023, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Clermontais a approuvé une délégation de pouvoirs au Bureau de la Communauté de communes du Clermontais pour prendre toute décision relative aux marchés passés selon la procédure adaptée d'un montant supérieur ou égal à 200 000 € H.T et inférieur ou égal au seuil des procédures formalisées lorsque les seuils sont inscrits au budget.

Conformément à la délibération n°2022.09.27.06 du 21 septembre 2022, le Conseil communautaire a approuvé la construction de nouveaux locaux de la Régie Intercommunale de l'Eau.

Ce projet, d'une superficie de 600 m<sup>2</sup> de bureaux / salles de réunion, et complétés de 300 m<sup>2</sup> de local d'exploitation sera implanté sur la ZAC de la Salamane à Clermont l'Hérault. Sa livraison est prévue en fin d'année 2023.

Ce marché constitué de 5 lots distincts a commencé le 12 octobre 2022. Ces lots sont ainsi composés de :

- Macro-lot n°1 Mise hors d'eau – Entreprise PEYRE (mandataire),
- Macro-lot n°2 Mise hors d'air – Entreprise NORMAND (mandataire),
- Macro-lot n°3 Corps d'état secondaires – Entreprise TEIXEIRA JORGE (mandataire),
- Macro-lot n°4 Lots techniques – Entreprise HENRY (mandataire),
- Lot n°5 Photovoltaïque – Entreprise K-HELIOS (titulaire).

1) **Le montant initial du marché était de 1 999 558,60 € H.T.**

2) **Par la suite, des avenants ont été rédigés, savoir :**

- Avenant n°1 pour le macro-lot n°1 – PEYRE en moins-value de – 13 697,38 € H.T,
- Avenant n°2 pour le macro-lot n°1 – PEYRE apportant une plus-value de 1 084,15 € H.T,
- Avenant n°3 pour le macro-lot n°1 – PEYRE apportant une plus-value de 3 212,00 € H.T,
- Avenant n°1 pour le macro-lot n°2 – NORMAND apportant une plus-value de 1 933,00 € H.T,
- Avenant n°2 pour le macro-lot n°2 – NORMAND apportant une plus-value de 7 720,00 € H.T,
- Avenant n°1 pour le macro-lot n°3 – TEIXEIRA apportant une plus-value de 9 868,18 € H.T,
- Avenant n°2 pour le macro-lot n°3 – TEIXEIRA apportant une plus-value de 10 055,04 € H.T,
- Avenant n°1 pour le macro-lot n°4 – HENRY apportant une plus-value de 2 073,00 € H.T.

**Ainsi, le montant total du marché a été porté à 2 021 806,59 € H.T.**

3) **Des modifications techniques nécessaires engendrent une plus-value pour un montant de 4 317,25 € H.T, qui se décompose ainsi :**

- Macro-lot n°4 - HENRY : 4 317,25 € H.T. soit une augmentation de 1,75 % / montant du marché après avenant n°1 et 2,61% par rapport au montant initial du marché du macro-lot n°4.

Descriptif selon devis n°231103 – 230701 – 230410 - 231106 :

- Fourniture et pose d'une alarme intrusion sans fil : 7 565,00 € HT,
- Fourniture et pose de vidéoprojecteur et écran, et sonorisation de la salle de réunion : 5 530,00€ HT,
- Raccordement AEP et électrique du maret : 1 222,25 € HT,
- Moins-value sur installation GTC et plus-value de programmations et régulations des VMC, PAC, ventilo-convecteurs et ventelles, respectivement pour un montant de -16 000,00 € HT et +6 000,00 € HT.

**Ainsi, le nouveau montant total du marché est de 2 026 123,84 € H.T. soit une augmentation du coût initial des travaux de 1,32 %.**

**Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la modification du marché de travaux de construction des futurs locaux de la Régie Intercommunale de l'Eau du Clermontais et selon les montants susvisés,
- **AUTORISE** Monsieur Le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Fait à Clermont l'Hérault, le 28 Novembre 2023

Le Président de la Communauté de  
communes du Clermontais,



Claude REVEL